

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Churchill.

M. CHURCHILL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis certain que nous sommes tous prêts à admettre, avec le Comité des Ministres, qu'un progrès très net a été accompli au cours de cette année dans la formation de cette conception européenne que représente notre Assemblée. Il reste cependant devant nous plusieurs points importants encore en suspens.

Nous regrettons que leur étude ait été considérablement ajournée par le Comité des Ministres jusqu'en octobre. J'estime que l'Assemblée doit insister vigoureusement sur les remarques et les opinions qu'elle a exposées au sujet des questions qui restent à résoudre. Il n'y a par exemple aucune raison pour qu'une résolution votée ici à une majorité des deux tiers ne soit pas communiquée officiellement et soumise à nos parlements respectifs, étant clairement entendu que rien ne peut empêcher le gouvernement ou le parlement intéressé de prendre lui-même ses décisions sur les questions soulevées, après en avoir fait l'objet d'une discussion aussi approfondie qu'il l'aura jugée nécessaire.

Il est important pour l'avenir de cette Assemblée qu'elle soit continuellement mise en contact plus étroit, non seulement avec les gouvernements détenteurs du pouvoir exécutif, mais aussi avec toutes les institutions représentatives qui, dans toutes les démocraties réelles, sont les seules bases sur lesquelles peut s'établir le pouvoir exécutif des gouvernements. Je puis toutefois garantir, au nom de la Grande-Bretagne, que toutes les résolutions de l'Assemblée seront soumises à la Chambre des Communes, qui en discutera la valeur intrinsèque, même si les représentants britanniques ne les ont pas votées. Nous utiliserons à cet effet les facilités accordées, au sein du Parlement britannique, à l'opposition officielle, et je suis persuadé que la Chambre des Lords prendra des mesures correspondantes. Je propose que mes collègues, représentant ici d'autres pays, utilisent aux mêmes fins les innombrables possibilités de procédure que possèdent leurs propres parlements et que nous soyons unanimes à recourir à cette façon de procéder, à moins que, ou plutôt jusqu'à ce que, les influences paralysantes qui s'exercent sur le Comité des Ministres aient été surmontées ou se soient évanouies.

Il existe sur d'autres points des divergences que devraient pouvoir éliminer nos discussions. J'ai toujours considéré que la création d'un

Parlement européen devait procéder par étapes, et qu'elle devait être portée par une marée montante de faits, d'impulsions, au lieu de se réaliser par l'établissement laborieux d'une Constitution. Ou bien nous prouverons la valeur, l'importance et l'utilité que nous représentons pour l'Europe, ou bien nous échouerons.

Ce n'est pas une machine que nous fabriquons, mais une plante vivante que nous faisons croître. Il faut certainement considérer comme un progrès le fait que M. MacBride, représentant du Comité des Ministres, soit ici parmi nous pour exposer directement à l'Assemblée le point de vue collectif de ce Comité — si ce point de vue existe — et pour s'expliquer directement avec nous sur les questions que nous pouvons soulever. Certes, si nous nous reportons aux douze derniers mois — ou si nous remontons même plus loin encore, jusqu'à la session tenue à La Haye, il y a deux ans — nous nous émerveillerons de constater l'importance des progrès réalisés depuis cette époque. D'une poignée d'enthousiastes réunis sans titre officiel pour plaider la cause de la réconciliation et de la renaissance de ce continent bouleversé, voici qu'aujourd'hui nous siégeons en un corps constitué, dont l'influence qu'il exerce et le respect qu'il suscite ne cessent de croître, dans notre Palais de l'Europe, sous les drapeaux historiques de quinze États et nations!

Dans tout ce que nous faisons et disons ici, nous ne devons pas trahir les espoirs et la foi de millions et de millions d'hommes et de femmes appartenant non seulement aux pays libres de l'Europe, mais encore à ceux qui sont encore asservis.

Le Message que nous avons reçu de notre « trône synthétique » si je puis l'appeler ainsi, a dirigé notre attention sur le plan Schuman, qui cherche à associer d'une manière efficace les industries de base des pays occidentaux, et nous a invités à nous prononcer sur ce Plan. En tant qu'Assemblée, nous sommes tout disposés à le faire, Monsieur le Président, et il se peut qu'il soit en notre pouvoir d'atténuer certaines des incompréhensions qui se sont élevées contre ce Plan ou des préjugés qu'il a inquiétés. Nous pouvons traiter ce grand projet, porteur de tant d'espoirs, d'une manière qui soit favorable aux principes généraux qu'il incarne.

Certains de mes collègues britanniques ont apporté, sur ce sujet, une contribution constructive aux débats de l'Assemblée, et je veux croire que leurs vues bénéficieront d'une attention

*M. Churchill (suite).*

sérieuse et amicale, non seulement auprès des gouvernements et des parlements étrangers, mais aussi auprès de leurs propres gouvernements et parlements. L'Assemblée inscrira à son actif une réalisation mémorable, si elle est capable de formuler des instructions pratiques, à l'usage des gouvernements irrésolus et des partis en désaccord, sur un projet qui cherche à élever, autour du tombeau où seraient enterrées les guerres et les contestations franco-allemandes, la structure d'une vie industrielle plus productive et plus stable pour les vastes multitudes des peuples dont le sort est en cause. Nous exprimons nos remerciements à M. Schuman pour sa courageuse initiative et aussi pour la courtoisie avec laquelle il est venu ici nous exposer son Plan.

Mais le Message que nous avons reçu du Comité des Ministres attire notre attention, dans son dernier paragraphe, sur la plus grave des questions qui menacent actuellement les affaires mondiales. Nous sommes invités à approuver les mesures prises par les Nations Unies en Corée et à proclamer notre « complète solidarité » avec la résistance à l'agression, résistance dont le poids repose actuellement sur les États-Unis, mais qui nous concerne tous. Nul ne peut mettre en doute notre réponse; nul ne saurait douter que l'Assemblée européenne fasse tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir la cause de la liberté et la prééminence du droit en face du plus injurieux et du plus violent des défis! Mais quelle est notre position ici, dans ces souriantes campagnes et ces villes blessées par la guerre, au milieu de peuples si riches de tradition, de courage et de gloire, qui essaient de se redresser et d'effacer les conséquences des tragédies du passé?

Le Comité des Ministres nous a, par son Message, virtuellement invités à étudier sous leurs aspects les plus larges les aspects militaires de notre situation. Certes il serait absurde et vain d'essayer de discuter l'avenir de l'Europe et ses rapports avec les affaires mondiales et avec l'organisation des Nations Unies, si cet aspect militaire actuellement prépondérant était arbitrairement exclu. Presque tous les orateurs qui ont pris ici la parole, y compris nos deux collègues socialistes de Grande-Bretagne, ont empiété sur ce terrain jusqu'alors interdit, et son occupation effective par l'Assemblée est devenue maintenant un *fait accompli*.

Je suis très heureux que les Allemands,

occupés comme ils le sont par leurs propres problèmes, soient venus ici partager nos périls et augmenter notre puissance. Il est regrettable qu'ils ne se soient pas trouvés ici l'an dernier. Nous avons perdu un an, mais il n'est pas encore trop tard. Il ne saurait y avoir de renaissance de l'Europe, de sécurité ou de liberté pour aucun d'entre nous, si nous ne formons pas un front uni, que rien ne pourrait ébranler. Je demande à cette Assemblée de donner l'assurance à nos amis allemands que, s'ils viennent unir leur destinée à la nôtre, nous considérerons leur sécurité et leur liberté comme aussi sacrées que les nôtres.

J'ai entendu dire — cet argument, je crois, a été soulevé hier — que si l'on arme les Allemands, hormis les communistes, la Russie pourrait en prendre prétexte pour déclencher une guerre préventive. Croyez-moi, Monsieur le Président, la réalisation des desseins longuement prémédités du gouvernement soviétique ne sera ni avancée ou reculée, ni détournée par des événements de cet ordre. Il est hors de doute que nous sommes tous en grand danger. Sur la liberté et la civilisation de l'Europe occidentale s'étend, comme une ombre, la menace d'une agression communiste russe, soutenue par d'énormes armements. Les forces soviétiques en Europe, évaluées d'après les divisions actives, les forces aériennes et les véhicules blindés, dépassent les forces de l'Union occidentale dans la proportion d'au moins six ou sept contre un. Ce sont là des faits terribles, et il est étonnant que nous soyons ici, à siéger dans notre nouveau Palais de l'Europe, à examiner calmement les plans que nous formons pour la concorde et le bonheur, les idéaux moraux et culturels des peuples que nous représentons. C'est étonnant, mais du moins cela vaut mieux que de sombrer dans la panique. Le danger n'est, du reste, pas nouveau. Il découle du fait que les démocraties libres de l'Occident ont désarmé et dissous leurs forces après la guerre, tandis que la dictature du Kremlin maintenait sur pied des armées gigantesques et s'ingéniait inlassablement et par tous les moyens à les rééquiper.

Il y a deux ans, le Pacte de l'Union Occidentale a été signé et un certain nombre de commissions ont été créées qui, depuis lors, comme l'ont dit MM. Reynaud et d'autres orateurs, n'ont jamais cessé de dissenter. Des conférences importantes ont eu lieu entre chefs et experts militaires assistés d'hommes d'État et la façade prétentieuse d'un front occidental a été édiflée par les gouvernements responsables de notre sécurité.

M. Churchill (suite).

Mais en fait, à part la création d'une base de bombardiers américains en Angleterre, rien n'a été fait pour apporter à nos peuples une protection efficace et les empêcher d'être asservis ou détruits par les armées communistes russes, appuyées par leurs effectifs écrasants d'avions et de véhicules blindés. Moi-même, et d'autres hommes politiques, nous avons donné tous les avertissements possibles mais, comme autrefois, ils sont tombés dans des oreilles inattentives ou ont servi à soutenir l'accusation imméritée de « fauteurs de guerre ».

Mais maintenant, tout à coup, l'éclair de Corée et l'extension de conflagration qui l'a suivi, ont éveillé dans le monde libre tout entier une conscience aiguë et véhémence du danger, et plusieurs mesures sont maintenant proposées qui, si elles avaient été prises il y a deux ans, auraient au moins porté leurs fruits à l'heure actuelle. A vrai dire, si ce qu'on propose et ce qu'on est sur le point de réaliser actuellement l'avait été il y a deux ans, on aurait peut-être réussi à répondre à demi aux besoins de l'Europe.

Il est hors de doute qu'à mesure que deviendra plus profonde notre conscience du danger mortel qui nous menace, nous verrons s'éveiller ce sens de l'auto-protection qui est le fondement de l'existence humaine, et ce processus se poursuit actuellement. Notre collègue socialiste anglais, M. Edelman, nous a rappelé l'immense supériorité, en matière d'acier, de pétrole, d'aluminium et d'autres matériaux, sur laquelle repose le potentiel de défense des pays libres. Mais beaucoup de ces ressources risquent de devenir la proie de l'agresseur, si nous sommes écrasés.

M. André Philip a dit mardi dernier que la France n'avait pas envie d'être libérée une fois de plus. Après une période d'occupation par les communistes russes, il ne restera pas, comme l'a dit M. Reynaud, grand'chose à libérer. La liquidation systématique de tous les éléments hostiles au communisme ne laissera subsister que bien peu de vestiges susceptibles d'être reconnus par ceux qui viendront au secours des survivants.

Nous n'avons, dans cette Assemblée, ni responsabilités ni pouvoirs exécutifs, mais nous sommes tenus de faire entendre nos avertissements et nos conseils. Il faut créer — et dans le plus bref délai possible — un front défensif réel en Europe. La Grande-Bretagne et les États-Unis doivent envoyer sur le continent des forces importantes. La France doit ressusciter une fois de plus sa fameuse armée. Nous accueillons avec sympathie

nos camarades italiens. Tous les États — Grèce, Turquie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Pays Scandinaves — doivent porter leur part du fardeau et donner le maximum de leur force.

Un sentiment de courage et d'unité doit nous inspirer, et orienter vers l'adoption de mesures de défenses fermes et efficaces les puissantes énergies qui sont à la disposition de nos gouvernements. Ceux qui se vouent aux causes les plus hautes doivent considérer, non ce qu'ils peuvent en tirer, mais ce qu'ils peuvent apporter. Que ce soit là notre rivalité au cours des années à venir!

Mais voici le défi qu'il nous faut affronter : allons-nous avoir le temps nécessaire? Question à laquelle nul ne peut répondre avec certitude; mais supposer qu'il est trop tard serait sombrer dans la folie du désespoir. Nous sommes encore sous la protection de la bombe atomique dont les États-Unis sont seuls à posséder de formidables réserves.

L'utilisation de cette arme ébranlerait les fondations du régime soviétique d'un bout à l'autre des vastes régions de la Russie, et le bouleversement de toutes les communications et de toute direction centralisée pourrait permettre au peuple courageux de la Russie de se libérer lui-même d'une tyrannie bien pire que celle des tzars. Il est très plausible que de telles possibilités soient de nature à décourager efficacement une agression des Soviétiques, du moins jusqu'au moment où ceux-ci auront pu, par de longs et pénibles efforts, se constituer une réserve suffisante de bombes atomiques.

Une autre raison pourrait retarder l'assaut général des armées communistes contre les démocraties occidentales : les dictateurs soviétiques n'ont pas de raison d'être mécontents de la tournure qu'ont prise jusqu'à présent et que prennent encore les événements. Depuis la fin de la guerre mondiale, en 1945, ils ont rangé sous leur domination la moitié de l'Europe et la Chine tout entière, sans perdre un seul soldat russe, ajoutant ainsi plus de 500 millions d'hommes à leur immense population.

Ils ont à leur disposition des occasions innombrables de créer du désordre et de nous faire succomber, par l'action de leurs satellites, à la tentation de disperser indûment nos forces. Il semble que le Tibet doive être la prochaine victime. En se lançant dans ces diversions, ils sont en état de prêcher la paix, tout en préparant une guerre d'agression et en améliorant leurs réserves atomiques.

Mais à mon avis — que je présente avec une certaine hésitation —, nous avons devant nous

*M. Churchill (suite).*

un délai de grâce; si nous en profitons judicieusement, énergiquement, et si nous ne perdons pas notre temps comme nous l'avons déjà fait si souvent, nous pouvons encore renforcer grandement les mesures préventives contre une agression plus grave de la Russie communiste. Boucher les trous béants qui existent dans les lignes de défenses des Puissances occidentales de l'Europe est le moyen le plus sûr, non seulement de sauver nos vies et nos libertés, mais encore d'empêcher une troisième guerre mondiale d'éclater.

Si d'ici deux ans, environ, nous arrivons à créer contre l'invasion communiste un système de défense sur lequel nous puissions compter, nous aurons, tout au moins, écarté la tentation la plus flagrante de l'esprit de ceux qui cherchent à imposer aux démocraties libres leur volonté par la force. Ce système de défense de l'Occident est le seul qui puisse donner à nos démocraties la meilleure chance d'aboutir à un règlement final, en appuyant nos négociations avec les Soviétiques sur la force et non point sur la faiblesse. Mais il n'y a plus à perdre ni un jour, ni une parcelle d'énergie.

Comme je l'ai déjà dit, cette Assemblée n'a pas pouvoir pour agir, et nous ne cherchons pas à relever de leurs devoirs les gouvernements responsables du pouvoir exécutif. Mais nous devons faire connaître nos convictions communes. Nous devons, à l'heure actuelle, du Palais de l'Europe, adresser un message de confiance et de courage au monde entier. Nous devons non seulement réaffirmer, comme on nous a demandé de le faire, notre allégeance aux Nations Unies, mais encore faire un geste qui donne des directions pratiques et constructives, en nous déclarant en faveur de la création immédiate d'une armée européenne, qui soit rangée sous la direction d'un commandement unifié et à laquelle nous devons tous apporter une participation digne et honorable.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, je vous sou mets une proposition de résolution qu'à la suite de consultations préalables auprès de diverses personnalités, je me permets d'inscrire au projet d'ordre du jour.

Je veux croire que cette proposition recueillera par un vote public et officiel, une majorité écrasante, sinon l'acceptation unanime de cette Assemblée. Ce sera la plus grande contribution qu'il soit en notre pouvoir d'apporter à la sécurité et à la paix du monde. Nous pourrions alors

avancer tous ensemble, sûrs tout au moins d'avoir accompli notre devoir. Voici le texte de cette résolution :

« L'Assemblée, désireuse d'exprimer son attachement au maintien de la paix et résolue à soutenir l'action entreprise par le Conseil de Sécurité des Nations Unies pour défendre les peuples pacifiques contre l'agression, demande la création immédiate d'une armée européenne unifiée soumise à un contrôle démocratique européen, et agissant en coopération avec les États-Unis et le Canada. »

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Mitchison.

M. MITCHISON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puis-je soulever une motion d'ordre? Je voudrais, quand l'occasion s'en présentera, poser la question de savoir si la proposition qui vient d'être présentée est recevable, aux termes du Statut. J'ignore quand il convient de soulever ce point, et je serais heureux d'avoir votre avis à ce sujet.

M. LE PRÉSIDENT. — Nous en parlerons à la fin du débat. La parole est à M. Jacini.

M. JACINI (*Italie*). — Monsieur le Président, en mon nom personnel et au nom du groupe très nombreux de mes compatriotes, j'ai l'honneur de déclarer ce qui suit :

En conformité avec les déclarations exprimées au sein de cette Assemblée par quelques-uns de ses membres, les délégués italiens ont présenté, seuls ou d'accord avec des collègues d'autres nations, des motions et des propositions tendant à constituer des organes centraux européens efficaces dans le domaine structurel, économique et social.

Mais devant une situation d'extrême urgence comme celle dans laquelle nous nous trouvons, nous déclarons adhérer dès maintenant à toute formule qui sera reconnue la plus opportune pour assurer immédiatement l'unité d'action pour la défense militaire de l'Europe.

Constatant aujourd'hui que le discours de M. Churchill que nous venons d'entendre et que la motion par lui déposée correspond à l'esprit de la déclaration elle-même, je déclare, pour ma part, y adhérer formellement.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Korthals.

M. KORTHALS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Nous avions espéré que le rapport du Comité des Ministres nous ferait connaître des actes, mais

*M. Korthals (suite)*

nous n'y trouvons que des mots. Il faut pourtant relever une exception; un seul acte digne d'approbation a été accompli au cours de l'année passée, et c'est l'admission de l'Allemagne occidentale au Conseil de l'Europe en qualité de Membre associé. J'espère que l'Allemagne occidentale sera d'ici peu Membre du Conseil. L'Allemagne fait maintenant partie de la communauté occidentale et j'espère qu'elle aura bientôt non seulement pleins droits mais aussi pleines responsabilités. L'Allemagne appartient à l'Europe occidentale et j'espère qu'elle va bientôt contribuer à notre défense commune.

Nous savons tous que notre défense militaire revêt un caractère de haute importance. Nous savons aussi d'autre part que nous ne voulons pas d'une communauté qui n'ait que des aspirations militaires. Nous voulons tous une communauté offrant la possibilité pour nos peuples de jouir d'un niveau de vie élevé; nous voulons tous la paix, la justice et la liberté, nous ne voulons pas la guerre. Mais nous savons qu'un agresseur cherche à étendre son influence sur toutes les parties du monde et qu'il constitue un danger pour l'Europe occidentale tout entière. De ce fait, il nous faut consacrer la plus grande attention à nos préparatifs militaires.

Nous avons, à mon avis, trois choses à dire au Comité des Ministres. En premier lieu : nous ne voulons pas seulement des commissions et des généraux; nous avons aussi besoin de soldats.

Deuxièmement : nous savons que notre budget de défense doit désormais passer en premier; mais nous savons aussi que la défense de l'Europe occidentale ne peut être assurée qu'avec l'aide de l'Amérique et que la question du budget revêt dans les différents pays une grande importance. Si nous disposons d'un système de défense pour l'Europe occidentale, cette défense n'est plus seulement une question intéressant l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, etc.; elle intéresse l'Europe occidentale dans son ensemble. Et alors, Monsieur le Président, nous ne pouvons accepter qu'un pays consacre 25 % à la défense de son revenu national et un autre 10 %. Il faut trouver à ce problème une solution.

Troisièmement, il est impossible d'amener la défense de l'Europe occidentale au niveau le plus élevé possible, sans l'assistance militaire de l'Allemagne occidentale. La défense contre l'agresseur exige toutes les forces. Je sais que nous ne sommes pas censés discuter ici de défense. Mais parler dans une assemblée internationale

comme la nôtre sans mentionner la défense est aujourd'hui impossible.

Le Comité des Ministres l'a reconnu puisqu'il mentionne la question coréenne dans son Rapport. J'appuie sur ce point la proposition du Comité des Ministres, mais à mon avis c'est le second point du Rapport qui est en réalité d'importance. Les Ministres ont oublié cependant de dire que la question de la défense ne doit pas rester plus longtemps une question de commissions, de ministres et de généraux. Nous devons discuter cette question dans cette Assemblée, et comme le Comité des Ministres a oublié d'en parler, c'est à nous de le faire.

Le Comité des Ministres a encore oublié autre chose. Dans une période extrêmement dangereuse, une année s'est écoulée sans que rien n'ait été fait par ce Comité pour renforcer le Conseil de l'Europe. A mon avis, trop peu a été accompli pour mettre en pratique ce que l'Assemblée Consultative a proposé l'année dernière. Même sur la question du passeport européen, qui a été renvoyée aux gouvernements aux fins d'étude et de recherches, nous devons nous contenter de la remarque du Comité :

« Le Comité des Ministres ne manquera pas de communiquer à l'Assemblée les résultats de cette étude dès que tous les éléments utiles auront été rassemblés. »

Il y a un an que nous avons discuté de cette question et d'autres tout aussi importantes. Nous n'avons plus le temps de discuter. Il nous faut exiger des actes.

Il en est de même de nos relations avec d'autres organisations. Il est excellent que le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe entretienne une correspondance avec son collègue de l'O. E. C. E., mais là n'est pas le problème essentiel. Il est nécessaire que les diverses organisations soient intégrées dans le cadre du Conseil de l'Europe. Comment? Nous devons en discuter, mais on pourra dire que le Conseil de l'Europe a, sur ce point, une tâche à remplir; et, Monsieur le Président, si le plan Schuman entre en vigueur, le Conseil de l'Europe devra être associé à son application.

Je me rends compte des difficultés auxquelles se heurte le Comité des Ministres. C'est une tâche ardue que de réaliser l'unité de l'Europe. Je suis Hollandais et je sais les difficultés qu'il a fallu surmonter pour mettre en pratique la conception du Benelux. Nous aurons à résoudre plus de difficultés encore lorsque nous essayerons de résoudre la question européenne. Mais le Comité des Ministres n'a pas prouvé son désir

*M. Korthals (suite)*

de saisir toutes les occasions de renforcer le Conseil de l'Europe.

L'Europe a sa tâche à remplir dans le monde. L'Europe a besoin que s'établisse ici une collaboration étroite entre les Ministres et les parlementaires. J'estime que le Comité des Ministres n'a pas dirigé toutes ses énergies dans le même sens que l'Assemblée. L'Assemblée a essayé d'aller de l'avant. Quand nous sommes arrivés ici l'année dernière, rien n'avait été préparé. Des commissions ont été formées, mais le Comité des Ministres a d'abord été d'avis qu'à l'exception de trois d'entre elles, elles ne devaient pas se réunir plus d'une fois dans l'intervalle des sessions. Après avoir discuté la question, le Comité des Ministres a retiré ses objections; mais ce fait est pour moi la preuve que le Comité des Ministres ne se rend pas compte de la nécessité de rendre cette Assemblée et ses commissions aussi fortes et aussi efficaces que possible. L'Assemblée a gagné la bataille sur la question des commissions.

Mais il faut également que l'Assemblée se réunisse, non pas une fois par an, mais au moins deux fois. Il me semble qu'il vaudrait mieux trois fois par an. A tout moment, il y a des questions importantes à discuter. De plus, les peuples européens prendraient plus d'intérêt au Conseil de l'Europe, s'ils voyaient l'Assemblée se mettre au travail plus souvent.

Notre Conseil de l'Europe est incomplet. Nous avons besoin d'une autorité politique européenne, dotée de fonctions limitées mais de pouvoirs réels. C'est là une question que nous pouvons discuter plus tard. Ce que je tiens à dire maintenant, c'est que c'est à mon avis le seul moyen de réaliser une unité réelle. Il est très difficile pour un pays de se dessaisir d'une part de sa souveraineté. Nous le savons tous. Mais l'évolution de la structure internationale va nous y contraindre. Nul ne peut prétendre par exemple qu'à l'heure actuelle nous disposions tous de notre souveraineté, dans le domaine des affaires militaires. Nous nous en sommes dessaisis au profit des généraux et des comités de généraux.

Il nous faut ensuite créer de nouvelles institutions politiques propres à régler les rapports nouveaux entre pays d'Europe. Il y a des tâches européennes qui doivent être résolues par nous d'un point de vue européen, et pour cela il nous faut des institutions européennes. Le plan Schuman est un premier pas. Il constitue un bon exemple de la tâche d'un homme d'État. Sa

mise en œuvre aura pour effet de rapprocher l'une de l'autre les Puissances occidentales. Il offre sur le plan économique des possibilités que nous discuterons la semaine prochaine. Il prévoit la création d'une Autorité supranationale et d'une « Assemblée commune ».

Et puisque notre débat actuel a un caractère général, je tiens à dire qu'il faut, à mon avis, confier au Conseil de l'Europe la tâche de contrôler la Haute Autorité. C'est là l'occasion de charger notre Assemblée d'une tâche sérieuse. Le plan Schuman est un premier pas, et un pas très important. Il a été fait, au cours de l'année passée, d'autres pas importants : sur le plan politique, on a admis l'Allemagne; sur le plan économique, on a poursuivi la libéralisation des échanges et on a créé l'Union européenne des Paiements.

Nous savons qu'il existe d'autres plans. Le Plan Stikker, par exemple, auquel le gouvernement français donne son plein appui, M. Schuman nous l'a dit hier.

Je sais que de grands progrès ont été accomplis au cours de l'an passé, mais rappelons-nous que nous avons peu de temps et que, par conséquent, nos progrès doivent être encore plus rapides, car l'Europe est en danger.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. de La Vallée-Poussin.

M. DE LA VALLÉE-POUSSIN (*Belgique*). — Votre Assemblée a lu sans enthousiasme le Message du Comité des Ministres. Beaucoup d'entre nous ont dénoncé ici son caractère décevant. Cependant, nous devons reconnaître qu'il s'y trouve quelques phrases, échappées à la plume d'un rédacteur sincère, qui montrent, que, malgré tout, le Comité des Ministres et l'Assemblée Consultative partagent la même angoisse lorsqu'ils constatent qu'en face de périls, peut-être imminents, l'Europe est pratiquement désarmée.

Tous les espoirs de progrès social et économique dont nous nous bercions l'année dernière risquent d'être mis à néant par les menaces de guerre. Et lorsque nous voulons nous garantir et sauver la paix, nous constatons que non seulement aucune force militaire sérieuse ne peut entrer en jeu, mais que, dans tous les domaines où nous avons depuis un an essayé de coordonner l'action des Européens, nous n'avons rencontré que peu de succès parce que nous nous sommes toujours heurtés à la même difficulté : l'absence d'une autorité politique adéquate. Nous avons aligné des armées de techniciens et soumis tous

*M. de La Vallée-Poussin (suite)*

nos hommes politiques à un régime intensif de comités à répétition, mais comme nous avons respecté partout scrupuleusement le principe de la souveraineté nationale et la règle de l'unanimité, nous n'avons préparé nulle part une autorité effective et une volonté cohérente.

Le temps aujourd'hui nous fait défaut et devant une menace d'agression peut-être prochaine, nous n'avons plus le droit de tâtonner. Le Comité des Ministres nous a alertés. Par nos voix, l'opinion européenne, que nous représentons tous, a répondu qu'elle attendait des pouvoirs responsables la mise sur pied de l'organe de défense qui fait si manifestement défaut à l'Europe.

Cet organe ne peut être une réunion de techniciens; nous voulons avoir devant nous des hommes responsables, des hommes à qui nous pourrions demander des comptes parce que nous leur aurons donné d'abord des moyens d'action.

Notre honorable collègue, M. Schmid, dans son fort intéressant discours, a eu l'air de dire, ou de craindre, que nous ne fussions à la recherche d'un général. Nous ne sommes pas à la recherche d'un général; nous sommes à la recherche d'un homme d'État ou d'une équipe homogène d'hommes d'État.

Ces hommes, ou ce Haut Commissaire à la défense européenne — comme on l'a nommé ici — ne devront pas seulement désigner un général, commandant effectif des armées, mais un directeur de l'armement, un directeur de la mobilisation industrielle. Ils devront créer un staff, une espèce de S. H. A. E. F., qui fasse le meilleur emploi possible des ressources en hommes, en matériel, en argent, qui leur auront été confiées pour qu'ils assurent la protection de nos foyers.

Rendons-nous compte, en effet, que seuls des hommes que nous armerons de pouvoirs et de responsabilité personnels pourront mettre au point un plan de défense, calculer ce qu'il coûtera, choisir les moyens techniques les plus adéquats à sa réalisation. Seul un homme d'État qualifié pourra proposer à nos quinze nations un projet d'accord fixant les contributions de chacune à l'effort commun.

Seul un homme d'État habilité par tous les gouvernements européens pourra poursuivre, avec les États-Unis, les négociations nécessaires pour résoudre les problèmes de la défense atlantique. Seul un homme d'État pourra contrôler le haut commandement et l'organisation de

l'armée et prendre, devant une assemblée démocratique telle que la nôtre, la responsabilité politique de l'œuvre que les techniciens militaires et industriels doivent édifier sous sa direction.

Ce que je vous décris ici, c'est en somme l'application, en matière de défense européenne, de ce que vous avez réclamé vous-mêmes lorsque vous avez demandé la création d'une autorité dotée de fonctions limitées, mais de pouvoirs réels. C'est l'instrument indispensable pour maintenir la paix ou du moins repousser l'agression. L'heure est passée des comités irresponsables. Nous ne pouvons plus nous passer de la volonté efficace d'un chef, efficacement contrôlé.

Notre Assemblée ne peut-elle élaborer les statuts et les règles de fonctionnement de cet organe nouveau, décider qui le nommera, qui le contrôlera, quels seront ses pouvoirs et sa compétence?

Si d'ici la fin de la Session, nous pouvions soumettre au Comité des Ministres un projet clair et pratique, l'opinion publique européenne accueillerait notre initiative avec soulagement, et probablement avec enthousiasme. Le Comité des Ministres prendrait vis-à-vis de nos peuples des responsabilités bien redoutables s'il ne s'appliquait pas à mettre le plus vite possible notre proposition en vigueur.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Smitt-Ingebretsen.

M. SMITT-INGEBRETSEN (*Norvège*) (Traduction). — Pendant que j'écoutais, avec beaucoup d'intérêt et d'admiration, les orateurs éloquents qui ont pris la parole à cette Assemblée, j'avoue ne pas m'être appesanti sur la pensée contrite et repentante de nos fautes — pas même des fautes de nos Ministres — mais je n'ai cessé de me poser la question suivante à laquelle il n'a pas encore été apporté de réponse : Qu'est-ce que le Conseil de l'Europe? Que signifie-t-il?

D'éminentes personnalités ont donné, dans cette Assemblée, l'impression que notre tâche pourrait être de nous préparer à une nouvelle guerre, qui nous menacerait dans un proche avenir. S'il en est ainsi, nous allons tous périr. Nul ne peut s'attendre à ce que des mesures de guerre adéquates soient prises par une Assemblée qui ne peut rien décider, que de soumettre des recommandations au Comité des Ministres, qui, à son tour, ne peut rien faire que de solliciter le consentement de quinze gouvernements. Ce n'est pas de cette manière que nous pourrions rassembler les forces du monde libre pour com-

*M. Smitt-Ingebretsen (suite)*

battre la crainte d'une guerre nouvelle et créer une défense propre à empêcher cette guerre d'éclater.

Je ne crois pas que la tâche du Conseil de l'Europe doive être de nous préparer à faire face à la guerre. Il n'est pas prévu pour cela. Tout d'abord, notre Statut nous interdit de discuter de questions militaires, et, dans le domaine civil, nous n'avons pas le pouvoir de résoudre quoi que ce soit. Nous ne pouvons que discuter et indiquer les méthodes par lesquelles on pourrait entreprendre de résoudre les problèmes de l'Europe. La faculté même de dresser, au point de vue technique, des plans relatifs à des questions économiques, sociales et culturelles, appartient à d'autres organisations.

Ce n'est pas à un organisme constitué comme le Conseil de l'Europe de nous préparer en vue de la guerre. Si le Conseil de l'Europe doit avoir un sens — et pour ma part, je crois qu'il en a un — il faut qu'il soit autre chose. Il a le sens magnifique de préparer l'Europe en vue de la paix. Il a été conçu pour créer entre les peuples cette atmosphère de bon vouloir et de compréhension nécessaire pour que la pensée de la guerre puisse être écartée. Il a été conçu pour nous donner un centre où nous puissions nous réunir et créer pas à pas le mécanisme susceptible d'assurer la paix à l'Europe.

Nous devons être patients. Ce n'est pas seulement en temps de guerre qu'il y a « un long chemin jusqu'à Tipperary ». On a toujours beaucoup de chemin à faire quand on veut obtenir pour l'humanité quelque chose qui en vaille la peine. Mais, en tout cas, on ne perd pas son temps en cheminant dans cette voie. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour permettre au Conseil de l'Europe de faire naître une Europe qui soit au-dessus des menaces de guerre; mais nous devons garder toujours présent à l'esprit que nous sommes les artisans de l'avenir.

Il n'appartient pas à l'Assemblée de conjurer la crise actuelle. Si tel est notre objectif, le remède que nous appliquons ne vaut rien. La solution de la crise actuelle exige un organisme capable d'agir immédiatement, de prendre des décisions et de les faire exécuter, tant sur le plan militaire que sur le plan économique. Le Conseil de l'Europe n'est pas aujourd'hui l'organisme capable de le faire; mais il est normal que le Conseil déclare aux gouvernements de l'Europe qu'il estime actuellement nécessaire de reconnaître la menace terrible de la guerre et

de prendre les mesures adéquates en vue de faire face à cette situation.

Je crois que les organisations formées dans le cadre du Pacte Atlantique et de l'aide Marshall sont capables de coordonner les forces de l'Europe et de l'Amérique au profit de notre sécurité, et il est hors de doute qu'elles s'efforcent activement de le faire. Peut-être ne sont-elles pas assez efficaces et aurons-nous à les fortifier. Mais il est d'une importance vitale pour chacun de nous qu'elles remplissent les tâches pour lesquelles elles ont été créées.

Il devrait être évident, pour tous ceux qui ont tenté de voir clairement les problèmes qui se posent à nous, que c'est par le moyen d'une collaboration entre les États nationaux que nous aurons à faire face à toute guerre qui nous serait imposée. Quelle que soit l'organisation future de l'Europe, il est aujourd'hui impossible de créer une fédération européenne. J'admire la foi et l'activité des fédéralistes et je trouve excellent qu'ils aient la possibilité de discuter leurs plans à l'Assemblée; mais je ne crois pas que la politique qu'ils préconisent soit réaliste. Il est passionnant d'écouter une profession de foi éloquente, mais il est toujours utile de sentir la terre ferme sous ses pieds.

Le Comité des Ministres a été sévèrement critiqué, et j'avoue qu'il aurait pu faire preuve de plus d'activité dans divers domaines; mais je ne crois pas que l'échec des Ministres soit à la racine de ces critiques. Il y a diverses manières de concevoir le système dans le cadre duquel nous travaillons. Les Ministres responsables agissent d'après la Constitution que nous avons établie par un accord entre les États nationaux. Les auteurs des critiques fondent leurs attaques sur une Constitution qu'ils auraient voulu voir adopter.

Il n'y a qu'un moyen de résoudre ce problème, c'est de s'adresser aux quinze parlements nationaux et de leur demander s'ils acceptent d'établir une nouvelle Constitution qui donne à cette Assemblée le pouvoir de légiférer et de décider. Chacun de nous est membre d'un de ces parlements.

Je ne crois pas que nous ayons demandé aux parlements — et je suis sûr que le moment n'est pas encore venu de le faire — de voter une nouvelle Constitution de ce genre. C'est regrettable! Le jour où nous verrons une Europe unie sera un jour splendide et j'espère qu'il se lèvera. Ne perdons jamais cet objectif de vue. Mais notre destin nous oblige à nous conformer étroitement aux réalités de la vie. Les peuples envers qui nous

M. Smitt-Ingebreetsen (suite).

sommes responsables ne sont pas prêts, aujourd'hui, à abandonner leurs souverainetés respectives pour créer une Fédération Européenne. Si quelqu'un en doute, qu'il le leur demande. La réponse des peuples fait loi : telle est la méthode de la démocratie.

La tâche du Conseil de l'Europe est d'habituer les peuples à la collaboration. Il nous faut nous concentrer sur les problèmes qu'il est possible de résoudre sans créer une Europe fédérée. Il nous faut coordonner tous les efforts déployés, les travaux de toutes les organisations qui s'efforcent, en Europe, de résoudre les problèmes communs. Il nous faut canaliser les rivières de collaboration en un fleuve puissant, capable d'amener les peuples au port des États Unis d'Europe.

Je crois en l'unité de l'Europe, mais nous aurons à lutter pour l'atteindre. Nous ne sommes pas des magiciens. Chaque fois que nous nous reprochons l'un à l'autre de ne pas avoir fait certaines choses, nous créons le doute et le découragement. Chaque fois que nous nous aidons mutuellement à agir, nous créons la foi et la confiance. Continuons à accomplir, non des miracles, mais des tâches pratiques, de telle manière que peu à peu la bonne volonté triomphe parmi les hommes. De cette façon, nous construisons et nos pays et l'Europe. La confiance dans les petites choses n'exalte pas l'homme individuel, mais elle fait descendre le ciel sur la terre. Nous sommes appelés à édifier l'avenir de la démocratie en Europe en tenant compte du point de vue de l'homme de la rue ; ne relâchons pas nos efforts.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Braun.

M. BRAUN (Sarre). — Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de vous exprimer, au nom des représentants sarrois, mes remerciements les plus sincères pour vos paroles amicales de bienvenue. Nous tenons également à remercier bien vivement le Conseil de l'Europe tout entier d'avoir bien voulu nous admettre en son sein.

Monsieur le Président, c'est en collaborant activement à atteindre le noble but que le Conseil de l'Europe s'est fixé que nous témoignerons notre reconnaissance. Nous sommes de ceux qui se rendent le mieux compte que le destin ne nous accorde plus que peu de temps pour la création

d'une Europe unie. Plus de 90 % de la population de notre petit pays attend avec impatience le jour où les cloches annonceront joyeusement la naissance de cette Europe tant désirée.

On conçoit facilement que nous nous rangions parmi ceux qui désirent le plus ardemment que les États européens arrivent le plus rapidement possible à la conclusion d'un pacte fédéral qui donnera naissance à un parlement européen, élu selon les principes démocratiques, et à un gouvernement européen, responsable envers ce parlement. Nous ne voulons pas nous mêler aux discussions des Grands. Il nous importe peu que cette Europe ait au début une action purement constitutionnelle ou fonctionnelle. L'essentiel pour nous est quelle se manifeste rapidement. Ceci n'est toutefois réalisable qu'à la condition de créer une Autorité supranationale, seule capable de donner une solution aux problèmes politiques, économiques et sociaux de nos pays.

Monsieur le Président, nous sommes reconnaissants à nos amis anglais et suédois de nous indiquer, à nous, Européens du continent, la voie vers cette Europe fédéraliste, au moyen de laquelle ils veulent, quoique y étant liés moins étroitement, défendre, avec nous, la culture européenne.

Nous sommes heureux, nous, les représentants de la Sarre, de constater qu'un esprit européen commun a rapproché les deux grands pays qui nous entourent, la France et l'Allemagne, et qu'ils se sont retrouvés ici, unis par le même désir de travailler à la réalisation d'une Europe unie.

Nous nous réjouissons tout particulièrement du fait que ces deux peuples, dont seule une entente sincère et amicale permettra de sauver l'Europe, aient trouvé maintenant, par leur collaboration commune au plan Schuman, une base véritable de compréhension et d'amitié durables.

Monsieur le Président, le fait que, durant la première année de son existence, le Conseil de l'Europe ait déçu maints peuples européens s'explique pour de multiples raisons. Mais, à l'heure actuelle, alors que nous sommes en présence d'une constellation aussi heureuse, mais aussi d'une situation politique aussi grave, rien ne saurait plus excuser un nouvel échec. Aussi est-il de notre devoir de nous attacher à suivre, avec toute l'énergie dont nous sommes capables, la voie qui nous conduira le plus rapidement possible au but que nous nous sommes fixé.